

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 30 Octobre 2023

**Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mme Laura Olivier(excusée)**

**Secrétaire : -Mr Yohann HANON.**

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du 28 Août 2023 et approbation par le Conseil Municipal,** Mr le Maire ouvre la séance et donne des informations complémentaires sur les points abordés ce jour - là :

a. La vente de la parcelle boisée, Section A N°62, à Mme PODEVIN Marina pour la somme de 6 500€ est en cours de rédaction chez Mre OUTTIER, notaire.

b. Le Repas des Aînés à la Guinguette de Tilques a donné entière satisfaction. (72 participants).

c. La participation à l'opération « Nettoyons la Nature » a été bonne.

d. Le clocher de la chapelle « Notre Dame des Ardents » a été réparé début Octobre.

**2) L'ordre du jour est relu :**

**a) Voirie « Chemin de la Vallée de Liévin » :** Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la partie en enrobé sur ce chemin est en très mauvais état. La liaison douce va y passer. Il propose donc sa réfection. Le devis s'élève à 10 580€ HT (dépense d'investissement).

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces travaux de voirie. Il demande une réalisation en béton** devant l'entrée de l'exploitation agricole voisine.

**b) Contrat Civique :** Mr le Maire informe l'assemblée sur les modalités de mise en place d'un contrat civique. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans pour une durée de 6 à 12 mois, à raison de 24 heures hebdomadaires. Une mission est à définir : -activités périscolaires, aide aux devoirs, sensibilisation au tri des déchets,...

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place d'un contrat civique à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024, et charge Mr Le Maire de préciser la mission à effectuer et lancer l'appel à candidature.**

**c) Colis des Aînés et du Personnel :** Mr le Maire rappelle la distribution de colis de Noël aux aînés à partir de 70 ans. Les modèles de l'année dernière, sont reconduits. **Le Conseil Municipal, par binôme, en assurera la distribution les 20/21/et 22 Décembre.**

Les colis aux employés communaux seront remis le Vendredi **22 Décembre à 18h30 en mairie.**

**d) Centre de Loisirs :** Mr le Maire présente le bilan du Centre de Loisirs organisé en Juillet 2023 : -98 participants ; -total des dépenses : -24 013.81€, participation des familles : -8 352.30€ ; -participation de Vaudringhem :-1 878.85€. Le reste à charge est financé en grande partie par la CAF.

**Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce bilan.**

L'organisation du Centre de Loisirs de Juillet 2024 est évoqué. La CAF souhaiterait un accueil plus important des enfants résidant dans les communes voisines. Pour cela, Mr le Maire présente plusieurs solutions d'accueil. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose, après accord avec la commune de Nielles les Bléquin, de mettre en place **un centre de Loisirs Multisites** comme les années précédentes **avec un directeur général et un directeur adjoint sur le second site.** Cette solution permettrait d'accueillir un maximum d'enfants. Il serait alors établi **des conventions avec les communes voisines** comme celle avec Vaudringhem Dans ces conditions et compte-tenu de la durée d'ouverture sur 4 semaines, la participation des familles est augmentée de 5€.

Par ailleurs, il est décidé d'organiser un centre de loisirs pendant les vacances de Pâques 2024 à SENINGHEM, si le nombre de participants est suffisant. Un sondage auprès des parents sera effectué début 2024.

**e) Logement inclusif en milieu rural :** Mr Le Maire rappelle les bases de ce projet porté par les Délices de Léa. Il s'adresse à un public de personnes handicapées avec déficiences intellectuelles diversifiées, et des seniors. Il se compose de 5 logements pour personnes handicapées et de 5 logements pour personnes seniors, d'un restaurant d'application, une salle de restauration, une salle « tiers – lieu », et un jardin partagé. Mr C Leclercq, présente les objectifs de ce projet de vie et la gestion de la structure à **travers la création d'une SCIC** (Société Coopérative d'Intérêt collectif) **avec le suivi d'un conseil d'administration** des partenaires associés, représentés par les bénéficiaires, les salariés, les associations, les collectivités locales, etc...

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que la commune soit associée comme partenaire à la création de la SCIC pour le projet de logement inclusif.**

**e) Questions diverses :**

1. **Convention avec le Conservatoire :** Mr le Maire donne lecture du projet de convention avec le conservatoire d'espaces naturels pour la gestion de plusieurs parcelles situées sur le coteau. Celle-ci est acceptée mais il y sera précisé que les activités de loisirs (Trail, randonnée, chasse) ne pourront pas y être interdites . Une intervention de nettoyage est programmée pour l'automne 2024.

2. **Adhésion à la SPA :** Elle est refusée par le Conseil Municipal.

3. **L'Arbre de Noël** est fixé au **Mardi 19 Décembre à 18h30 à la salle des Fêtes de Coulomby.**

4. La **vitesse excessive** de véhicules et motos est évoquée, notamment rue des Grands Bois à Watterdal. Mr Le Maire va demander **à la gendarmerie d'effectuer des contrôles.**

5. **Des nuisances (poussière, odeur )** dues aux déchets verts traités par l'entreprise « **Energies-Bois** » à La Raiderie sont évoquées. Mr le Maire est intervenu auprès du responsable de l'entreprise qui a annoncé un arrêt de cette activité.

Vu, le Maire.      C TELLIER.